

## LA « PRÉFACE » DE JOSSE BADE AUX *SILVAE MORALES* (1492)

Josse Bade est l'un des imprimeurs les plus importants de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, « l'un des premiers et des plus grands [...] de son temps, d'abord à Lyon (1492-1498), puis à Paris (1498-1535) »<sup>1</sup>. En collaboration avec d'autres imprimeurs, ou pour son propre compte, il édita de nombreux textes de l'Antiquité, principalement en langue latine<sup>2</sup> et joua un rôle de premier ordre dans la diffusion en France des maîtres de l'humanisme italien<sup>3</sup> et dans l'épanouissement de l'humanisme français<sup>4</sup>. Ancien professeur, il s'était donné une mission envers la jeunesse, à la formation de laquelle il souhaitait activement participer par ses impressions<sup>5</sup>.

Les travaux de P. Renouard, en particulier son ouvrage *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, font de Bade « un des imprimeurs les mieux étudiés »<sup>6</sup> quant à ses activités éditoriales. Cependant, ses propres écrits n'ont été que peu analysés et ont de fait encore beaucoup à nous apprendre. Parmi les nombreux textes de Bade, ses préfaces semblent former une source particulièrement riche. P. Renouard a dénombré deux cent quarante-deux préfaces composées par Josse Bade entre 1492, date à laquelle il commença à travailler pour l'imprimeur Jean Trechsel à Lyon, et 1534, soit environ un an avant sa mort en 1535. Bade composa donc ses préfaces tout au long de sa carrière. Ainsi n'est-il pas étonnant que P. Renouard considère qu'elles constituent « une des parties les plus intéressantes de son œuvre et [que] c'est à leur étude que l'on pourrait arriver à le bien connaître »<sup>7</sup>. Une exploration de ces textes permet en effet d'en savoir plus sur les raisons

<sup>1</sup> M. Lebel, *Josse Bade, humaniste, éditeur-imprimeur et préfacier*, Louvain, Peeters, 1988, p. 1. L'ouvrage de référence sur Josse Bade demeure l'importante monographie en trois volumes composée au début du siècle dernier par P. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, Paris, 1908. Le premier tome donne une présentation assez complète de la vie de Josse Bade, de ses impressions et de ses productions personnelles (œuvres, commentaires, préfaces). Les deux derniers tomes contiennent la liste des impressions de Bade accompagnées de leur préface, classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Les éléments biographiques évoqués, sauf indication contraire, lui sont pour la plupart empruntés.

<sup>2</sup> M. Lebel dans l'analyse descriptive qu'il donne des impressions de Josse Bade « remarque seulement quatre traductions françaises » et note que « l'extrême rareté des impressions des textes grecs forme un violent contraste avec la publication d'un très grand nombre de traductions latines de textes grecs », *Josse Bade*, p. 6 et 8.

<sup>3</sup> Josse Bade a séjourné en Italie pour poursuivre ses études. Selon P. Renouard, « c'est à Ferrare qu'il se rendit d'abord ; il y eut pour maître Baptiste Guarino qui y enseignait la littérature grecque. De Ferrare, il passa à Mantoue où, pendant plusieurs jours, il entendit professer Philippe Béroalde », *Bibliographie*, p. 8. Selon, M. Lebel, lors de ce séjour « il lui fut donné de connaître Ange Politien, Alde Manuce et Baptiste de Mantoue », *Josse Bade*, p. 3. Il imprime et commente les grands maîtres italiens, comme Lorenzo Valla, Baptista Spagnoli dit le Mantouan, Philippe Béroalde l'aîné et Ange Politien.

<sup>4</sup> Il imprime entre autres les œuvres d'humanistes français plus ou moins renommés comme Guillaume Budé, Jacques Lefèvre d'Étaples, Claude de Seyssel, Germain de Brie, Christophe de Longueil.

<sup>5</sup> Bade enseigne la langue latine à Lyon dans un collège fréquenté par les enfants de l'aristocratie lyonnaise ou de la région et tenu par un certain Henri Valluphinus. Nombre de ses dédicaces sont adressées à des anciens élèves, à de jeunes humanistes ou à des ensembles anonymes comme « la jeunesse studieuse » ou « les étudiants en Belles Lettres ». Le choix de jeunes dédicataires témoigne ainsi de l'intérêt particulier qu'il portait à ce public.

<sup>6</sup> I. Diu, « *Medium typographicum et respublica litteraria* : le rôle de Josse Bade dans le monde de l'édition humaniste » in *Le livre et l'historien* : études offertes en l'honneur du Professeur H.-J. Martin, réunies par F. Barbier, A. Parent-Charon, F. Dupuigneret Desroussilles ... [et al.], Genève, Droz, 1997, p. 111-124.

<sup>7</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, t. 1, p. 179. Une édition partielle de ces préfaces a déjà été donnée par M. Lebel, *Josse Bade*. Cet ouvrage présente une quarantaine de préfaces, parfois suivies de la traduction des commentaires familiaux.

qui présidaient aux choix des ouvrages qu'il imprimait, sur le lectorat auquel il destinait les différents textes qui sortaient de ses presses, et sur la lecture qu'il envisageait pour eux.

Cependant, il faut préciser d'emblée ce que recouvre précisément le terme de « préface ». En effet, des critiques récents désignent par ce terme les épîtres dédicatoires de Josse Bade tout comme ses « commentaires familiers » qui constituent une sorte d'introduction destinée à guider et à faciliter la lecture de l'ouvrage. Or, il convient de bien distinguer ces deux genres de paratextes qui n'ont pas les mêmes fonctions. Nous réserverons donc cette dénomination aux seules épîtres dédicatoires, ainsi que l'a fait P. Renouard. Néanmoins, cette appellation elle-même peut sembler quelque peu abusive d'un point de vue critique. En effet, ces textes n'ont jamais été désignés ni par les imprimeurs à la demande desquels ils avaient été composés, ni par leur auteur lui-même, du terme *præfatio* ou d'un autre terme latin dont l'équivalent français aurait été « préface ». S'il est cependant malaisé de trouver une terminologie meilleure que celle-ci, il n'en reste pas moins que cette dénomination rend assez mal compte de la complexité générique de ces textes. En effet, l'objet paratextuel que désigne actuellement le terme de « préface » est loin de coïncider exactement avec les paratextes de la Renaissance. Les « préfaces » composées par Bade en sont un bon exemple, puisqu'elles sont tout à la fois de véritables épîtres et des dédicaces, tout en assurant par rapport aux textes qu'elle précèdent une fonction préfacielle. Pour comprendre précisément la rhétorique mise à l'œuvre dans ces textes, il convient donc d'étudier comment Josse Bade infléchit les règles traditionnelles de la composition épistolaire à des fins plus spécifiquement préfacielles.

La préface aux *Silvae Morales*, ouvrage à caractère scolaire composé et publié par Josse Bade en 1492<sup>8</sup>, m'a paru constituer un bon exemple pour rendre compte en même temps des lignes fondamentales de son projet éditorial, ainsi que de la complexité générique de ces textes. En effet, Josse Bade composa cette préface, la seconde, selon l'état de nos connaissances actuelles, alors qu'il était encore professeur de latin dans un collège de Lyon et qu'il commençait tout juste sa carrière dans l'imprimerie<sup>9</sup>, en travaillant pour le compte de Jean Trechsel, imprimeur d'origine germanique. Cette préface se distingue donc des autres textes du corpus par son ambition programmatique et par sa composition qui répond encore à un modèle clairement défini.

#### UNE ÉPÎTRE D'UN GENRE PARTICULIER

Josse Bade compose ses « préfaces » comme de véritables épîtres. Les procédés de composition lui en étaient bien connus, puisqu'il y consacra un abrégé, le *De epistolis componendis compendium*<sup>10</sup>. Si ce petit traité est postérieur à la date de l'épître dont il est ici

<sup>8</sup> Il s'agit d'une compilation composée de morceaux choisis extraits de Virgile, Horace, Perse, Juvénal, Ennius, Baptista Spagnoli dit le Mantouan, Caton le philosophe, Alain de Lille et Sulpitius Verulanus, classés en douze chapitres, et accompagnés d'un copieux commentaire, beaucoup plus important que les textes eux-mêmes, qui tire les enseignements moraux de ces fragments et indique la construction des phrases et les règles grammaticales nécessaires à la compréhension.

<sup>9</sup> Ses fonctions consistaient alors à faire le choix des ouvrages à publier ou du moins à y participer, à en collationner les meilleurs manuscrits et à les présenter au public en rédigeant des préfaces.

<sup>10</sup> Au sujet de ce petit traité, voir G. Gueudet, *L'art de la lettre humaniste*, Editions Champion, Paris, 2004, p. 251-255. Cet abrégé a été publié pour la première fois en mars 1500. Il a connu de nombreuses rééditions au cours desquelles il a subi quelques modifications. Pour des raisons de commodité de consultation, je me réfère ici à la version contenue dans l'édition des *Regulae elegantiarum* d'Augustin Dati, Paris, Th. Kerver pour J. Petit et les frères de Marnef, 1501, téléchargeable sur le site *Gallica* de la BnF. Cette édition n'est malheureusement pas foliotée. Cependant, j'indiquerai les références précises de chaque *titulus* dont sera extraite une citation, afin de faciliter le repérage dans ce texte, au demeurant assez succinct et très précisément découpé.

question, il n'est pas douteux, que Bade, alors professeur dans un collège, connût déjà parfaitement les règles qu'il y rassemblerait<sup>11</sup>. Le *De epistolis* fournit ainsi de précieux renseignements pour comprendre comment Bade concevait la composition de ces textes.

Le texte de Josse Bade possède un en-tête, hérité de l'épistolographie de l'Antiquité classique, la *salutatio* :

*Clarissimis viris Iacobo de sine muro magno cantori archiepiscopalis ecclesiae Lugdunensis & Petro de sine muro eiusdem primo custodi Canonicis comitatibus : ac omnis litteraturae virtutisque egregijs ornamentis. Io. Ba. Ascensius salutem dicit.*

Aux très illustres Jacques de Semur, grand chantre de l'église archiépiscopale de Lyon, et Pierre de Semur, premier gardien de cette même église, âmes bienveillantes du Chapitre et remarquables ornements de toute littérature et vertu Josse Bade dit salut<sup>12</sup>.

Malheureusement le caractère proprement épistolaire de cet en-tête a été atténué par les éditeurs modernes. Ainsi P. Renouard, s'il rapporte dans la description qu'il fournit du volume la *salutatio* qui précédait originellement l'épître, en donne une version erronée et tronquée lors de la restitution du texte lui-même en écrivant *Jodocus Badius Ascensius Jacobo et Petro de sine muro*<sup>13</sup>. Tandis que M. Lebel traduit cette même *salutatio* selon une formule qui évoque au lecteur moderne au moins autant la dédicace que la lettre « A Pierre et Jacques de Semur »<sup>14</sup>. Le texte de Josse Bade possède également une *conclusio* imitée de l'épistolographie classique, marquée par le traditionnel *vale : valete dulcia praesidia* [...], « Portez-vous bien, aimables protecteurs [...] »<sup>15</sup>. Il s'agit donc bien, pour la forme, d'une véritable lettre.

La *salutatio* de cette épître présente néanmoins une irrégularité : le nom des destinataires de l'épître y apparaît en première place, précédant celui du destinataire. Bade contrevient donc à l'ordre classique illustré par la *salutatio* cicéronienne. Ce choix ne va pas sans poser problème à Bade qui cherche à justifier ce procédé. G. Gueudet a ainsi remarqué que, dans le débat qui avait opposé les humanistes sur la composition de la *salutatio*, Bade « avait [...] montré de l'indulgence pour l'emploi de l'ordre de dignité, dont il prétendait rencontrer un exemple chez Cicéron ; il cherchait ainsi à justifier une conclusion personnelle [...] : 'l'art' recommande de nommer d'abord l'expéditeur, mais la 'modestie' conseille le contraire »<sup>16</sup>. La préséance accordée aux noms de ses destinataires témoigne donc de la volonté de Bade de se présenter dès l'entrée de cette épître dans une posture d'humilité vis-à-vis de ses destinataires.

Mais s'il s'agit bien d'une lettre, celle-ci semble néanmoins posséder un statut particulier. En effet, Josse Bade au *titulus V* de son *De epistolis componendis compendium*, consacré à la *salutatio* (*de salutatione et speciebus ejus*), distingue trois aspects possibles de la *salutatio* : *subaudita* (sous-entendue), *brevis* (courte), *plena* (complète). La définition ainsi que l'illustration qu'il donne de la *salutatio plena* correspondent exactement à la *salutatio* employée par Bade dans ses épîtres liminaires :

<sup>11</sup> L'épître était en effet au début de la Renaissance un exercice fort répandu et très pratiqué dans les collèges. Voir à ce sujet G. Gueudet, *L'art de la lettre*., en particulier la sous partie intitulée « Les correspondances, modèles de style », p. 49-54.

<sup>12</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, tome I, p. 67. Ma traduction.

<sup>13</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, tome I, p. 68.

<sup>14</sup> M. Lebel, *Josse Bade*, p. 210.

<sup>15</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 216.

<sup>16</sup> G. Gueudet, *L'art de la lettre*, p. 346.

*plena saluatio est quae ultra salutandi partes et superscriptionis et subscriptionis fungitur munere. Vt Jodocus badius ascensius Christiano Stichio filiolo suo charissimo salutem dicit.*

La salutation complète est celle qui, en plus de saluer, fait office de suscription<sup>17</sup> et de souscription<sup>18</sup>, comme Jodocus Badius Ascensius dit salut à son très cher filleul Christian Stich<sup>19</sup>.

Il précise plus loin les modalités dans lesquelles ce genre de *saluatio* peut être employée :

*hanc autem plenam salutationem non est opus praemittere nisi in litteris apertis et quales sunt quae scribuntur aut imprimuntur continue aut in facie librorum.*

Mais il n'est pas nécessaire de placer en tête cette salutation complète, si ce n'est dans les lettres ouvertes telles que sont celles qui sont écrites puis imprimées de suite ou celles qui se trouvent au début des livres<sup>20</sup>.

Les « préfaces » de Bade sont donc bien conçues, ainsi qu'en témoigne cette assertion sur la *saluatio plena*, comme des épîtres à part entière, mais possèdent néanmoins un statut particulier. La catégorie à laquelle appartiennent ces épîtres est ici mentionnée explicitement : *quales [...] in facie librorum*. Mais c'est ici la seule différence de procédé de composition que note Bade pour ces textes liminaires. Il semble donc que pour le reste ils obéissent aux mêmes règles de composition que les autres épîtres. L'épître liminaire aux *Siluae morales* suit ainsi les différentes étapes du plan canonique exposé par Bade dans le *De epistolis* : le *principium* ou *exordium*, la *laus*, la *narratio*, la *petitio* et la *conclusio*. C'est ce plan que nous suivrons donc pour l'analyse de cette « préface ».

#### LE PRINCIPIUM

Voici comment Bade définit, au *titulus VIII* de son *De epistolis*, la forme et la fonction que doit revêtir le *principium* :

*Principium sive exordium brevis est oratio quae statim nobis aut benivolum aut docilem aut attentum comparat auditorem.*

L'entrée en matière ou l'exorde est un discours bref qui dispose d'emblée l'auditeur à être bienveillant, ouvert et attentif à nos propos<sup>21</sup>.

Il s'agit donc d'une sorte d'entrée en matière, dont le rôle est assez important, puisqu'elle a pour fonction de mettre le destinataire dans de bonnes dispositions pour procéder à la lecture de la lettre. Pour parvenir à cette fin, Bade choisit ici de commencer son épître par l'exposition des motivations chrétiennes de son projet éditorial. Selon son

<sup>17</sup> Selon Josse Bade, « la suscription est une inscription assez détachée au-dessus de la lettre, contenant le nom, les qualités et l'adresse de celui à qui nous écrivons », *Superscriptio est exterior super epistolam scriptio : nomen merita locumque eius ad quem scribimus continens*, Josse Bade, *De epistolis, titulus VI, De superscriptione*.

<sup>18</sup> Selon Josse Bade, « la souscription est une notification sobre de l'auteur qui fait apparaître le lieu, la date et ses qualités, placée après le 'vale', à la fin de la lettre », *Subscriptio autem est modesta notificatio scribentis cum loci, temporis ac meritorum eius specificatione post vale sub calce epistolae posita*, Josse Bade, *De epistolis, titulus VII, De subscriptione*.

<sup>19</sup> Josse Bade, *De epistolis, titulus V, De salutatione et speciebus ejus*.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Josse Bade, *De epistolis, titulus VIII, De principio seu exordio*.

récit, Bade s'était d'abord cru exempté par son humble condition d'essayer s'apporter quelque chose au monde, mais la méditation sur la parabole des talents l'a finalement conduit à son entreprise :

*Caeterum cum ad omnis sapientiae fontem principemque, omnis luminis claritudinem, omnisque perfectionis artificem Jesum Christum dominum et salvatorem nostrum, sine cujus dulcissimo nomine omnis suavitas amaritiam habet, animi oculos converterem, cognosceremque illum duntaxat servum qui unum talentum a domino foeneratus fuerat, nequam ignavumque damnari quod illud sine foenore avaris terris crediderat, intellexi illico talentulum hoc, quod mihi pro sorte ab optimo maximo creatore nostro datum est, non sine foenoris accessione repetitum iri. Quamobrem justiori examine pensitare coepi qua via, quaque arte partes nostras depleremus. [...] Proinde id tandem potissimum censebam, bonas litteras optimis sententiis refertas, gallicae pubi venum proponerimus.*

Cependant, comme je tournais les yeux de mon esprit vers la source et le prince de toute sagesse, vers la clarté de toute lumière et l'artisan de toute perfection, Jésus-Christ, Notre Seigneur et Sauveur, sans le très doux nom duquel toute suavité comporte de l'amertume, comme je constatais aussi que seul le serviteur qui a reçu de son maître un talent contre intérêts, est condamné à titre de vaurien et de paresseux pour avoir confié ce dernier, sans intérêt, à une terre avare, je compris sur-le-champ que ce minuscule talent qui m'est échu en partage des mains de Notre Créateur très bon, très grand, ne me serait pas redemandé tout seul et sans intérêts. Voilà pourquoi je me mis à évaluer, en un jugement plus exact, par quel moyen et avec quel savoir-faire nous remplirions notre rôle. [...] Aussi la principale conclusion à laquelle je suis enfin arrivé était que nous devions vendre à la jeunesse de France les bonnes lettres qui sont pleines des meilleures pensées<sup>22</sup>.

Bade s'identifie à l'homme qui n'a reçu qu'un talent, ainsi qu'en témoigne la modestie appuyée de son autoportrait, modestie qu'expriment l'usage répété du suffixe diminutif dans les termes *recula* et *talentulum*, l'expression *nostrae conditionis viros* opposée au terme *praepotentes* ainsi que l'emploi ponctuel de la première personne du pluriel<sup>23</sup> *nos* [...] *deberemus*. Mais, contrairement au mauvais serviteur de la parabole, il comprend que ses premières conclusions étaient fausses et qu'il doit, comme tout chrétien, participer à accroître le bien commun.

En se présentant comme un humble serviteur qui ne cherche qu'à accomplir son devoir de chrétien, Bade signifie clairement à son lectorat qu'il a désiré faire une œuvre profitable à l'ensemble de la communauté et cherche ainsi à éveiller son intérêt pour l'ouvrage. La référence à la parabole des talents lui permet aussi de dissiper habilement les éventuelles craintes de son lectorat face au paganisme de certains des auteurs dont étaient tirés les extraits des *Silvae morales*, puisqu'elle lui permettait de présenter son recueil comme l'accomplissement d'un devoir chrétien. Le choix de dédicataires, exerçant d'importantes charges ecclésiastiques à Lyon, vient encore témoigner de cette volonté de présenter son ouvrage en insistant sur son caractère résolument chrétien. Bade remplissait ainsi les fins assignées à l'exorde épistolaire, puisque celle-ci devait susciter à la fois l'intérêt et la bienveillance.

<sup>22</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 68. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 210-211, traduction modifiée.

<sup>23</sup> Sur la modestie exprimée par l'emploi de la première personne du pluriel à la Renaissance, voir G. Gueudet, *L'art de la lettre*, p. 403-404.

DE LA LAUS TRADITIONNELLE À LA DÉDICACE

La *laus*, perçue aujourd'hui comme l'apanage de l'épître à caractère dédicatoire, est à la Renaissance une partie traditionnelle de l'épître classique. La *laus* de l'épître liminaire des *Silvae morales* constitue une part très importante du texte, puisqu'elle occupe presque un tiers de sa longueur. La raison la plus évidente en est le nombre de destinataires. Au lieu d'une *laus*, nous avons en fait trois *laudes* : celle de Jacques de Semur, suivie de celle de Pierre de Semur et enfin une *laus* finale réunissant les deux frères. Je ne rentrerai pas ici dans le détail du contenu de cet éloge de facture très traditionnelle : les frères y sont loués pour leur fonction, leur genre de vie, leur vertu, la haute lignée dont ils descendent. On notera simplement l'importance accordée aux aspects littéraires de la fonction de Jacques de Semur. Josse Bade se plaît, en effet, à rappeler celui-ci est grand chantre, *chori archicantor*, c'est à dire dignitaire maître de chœur, et directeur des étudiants de lettres, *litterarum scholis praesidem*. Cela permettait à Bade de mettre encore une fois l'accent sur la possibilité de concilier les Belles Lettres et la foi chrétienne.

Certains aspects de la *laus* semblent moins traditionnels. L'exorde se terminait par le récit du questionnement de Bade sur le choix des protecteurs à donner à son entreprise :

*Una fuit reliqua cura quibus auspiciis quibusve directoribus vela darem.*

Mais un seul souci me restait : avec quels timoniers, avec quels guides mettre à la voile<sup>24</sup> ?

Cette interrogation conduit Bade à introduire la *laus* de ses destinataires par une justification de son choix, étape qui ne fait évidemment pas partie des règles de composition d'une épître familière. Cette justification correspond en effet à une spécificité de la dédicace telle que la définit G. Genette : « [...] la dédicace d'œuvre [...] est l'affiche (sincère ou non) d'une relation (d'une sorte ou d'une autre) entre l'auteur et quelque personne, groupe ou entité. [...] Sa fonction propre [...] s'épuise dans cette affiche [...], c'est-à-dire précisant la nature de cette relation, comme dans les épîtres dédicatoires classiques ou les formules spécifiantes, voire restrictives, du type 'A Untel, pour telle raison [et non telle autre]' [...] »<sup>25</sup>. Bade donne ainsi à sa *laus* un caractère dédicatoire qui ne relève pas de la tradition épistolaire.

Le modèle de la dédicace pour Bade n'est pas tiré de la littérature antique, mais d'une pratique religieuse. Il s'agit moins d'offrir son travail à un grand contre rémunération que de le placer sous sa protection, à la manière de la dédicace religieuse, pratique qui consiste à placer une église sous l'invocation d'un saint. S'il ne s'agit ici ni d'église, ni de saint, mais d'un livre et d'ecclésiastiques, Bade établit néanmoins lui-même un parallèle éloquent entre le patronage littéraire et le patronage religieux :

*Enimvero quid nostrae linthri, vobis praesidibus, timeam, ubi tantam classem (de Lugdunensi ecclesia loquor) totiens optatum portum vestro auspicio contingere videamus ?*

En effet, que craindrais-je pour notre nacelle, si vous la dirigez, quand nous voyons si souvent une flotte si considérable (je parle ici de l'Eglise de Lyon) atteindre, sous votre conduite, le port désiré<sup>26</sup> ?

<sup>24</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 68. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 211.

<sup>25</sup> G. Genette, *Seuils*, éd. du Seuil, Paris, 1987, p. 138.

<sup>26</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 68. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 211-212.

Cette phrase trouve un écho à la fin de la *narratio*, lorsque Josse Bade évoque la traversée de son embarcation chargée des extraits cités dans son recueil. Sous la même conduite que l'église de Lyon, le navire de Bade a fait route vers le « port désiré » :

[...] *bonorum institutorum plantaria [...], in navem congegimus atque vestro nescentium [sic]<sup>27</sup> ductu atque auspiciatu, ad optatum portum appulimus.*

[...][Ces] jeunes plants d'enseignements salutaires [...], nous les avons entassés dans notre bateau, avant de faire voile, sous votre direction et sous votre conduite, mais à votre insu, vers le port désiré<sup>28</sup>.

Bade compare ensuite l'action protectrice de ses dédicataires à l'action de saint Pierre, faisant ainsi à cet endroit un parallèle explicite entre le dédicataire littéraire et le saint :

*Quemadmodum enim divi Petri non sentientis umbra quos contigit sanavit, ita vestri nominis dexteritas fecundissimum cursum navigationi nostrae vobis non advertentibus contulit.*

De même, en effet, que l'ombre de Pierre guérit jadis ceux qu'elle atteint, sans que l'Apôtre en fût conscient, de même le présage favorable de votre nom a assuré à notre navigation le cours le plus heureux sans que vous y eussiez prêté attention<sup>29</sup>.

Enfin, dans la *petitio*, Bade emploie pour décrire son action envers ses destinataires le verbe *dedico* :

[...] *spero equidem fore ut omnis juvenus vestrae beneficentiae sese obnoxiam vel ob nostram, quam jampridem vobis dedicamus, lucubrationem fateatur.*

J'espère, du moins, que toute la jeunesse se déclarera l'obligée de votre bienveillance, ne serait-ce qu'à cause du fruit de nos veilles, que nous dédions depuis longtemps à votre nom<sup>30</sup>.

Ce verbe avait déjà pris dans l'antiquité le sens littéraire de « dédier un livre », mais avait pour sens premier le sens religieux de « consacrer à un dieu »<sup>31</sup>.

Parce qu'il s'agit d'une lettre ouverte, la *laus* de cette épître prend une fonction particulière. G. Genette remarque ainsi très justement à propos de la dédicace : « Quel qu'en soit le dédicataire officiel, il y a toujours une ambiguïté dans la destination d'une dédicace d'œuvre, qui vise au moins deux destinataires : le dédicataire, bien sûr, mais aussi le lecteur, puisqu'il s'agit d'un acte public dont le lecteur est en quelque sorte pris à témoin »<sup>32</sup>. La remarque finale qui clôt la *laus* fait apparaître ce lecteur anonyme à qui s'adresse officieusement la lettre :

*Ideoque vel invidulus quispiam merito mihi veniam dabit, si diutius in vestris ornamentis scrutandis haereo, nam praeter animi delitias, quas quidem maximas ex istac speciositate contemplanda consequor, id quoque emolumentum suspicio, quia dum quid vos recte geritis animadverto, quod mihi caeterisque faciendum est intelligo.*

<sup>27</sup> Il faut vraisemblablement lire : *nescientium*.

<sup>28</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 215.

<sup>29</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 215.

<sup>30</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 216.

<sup>31</sup> Ces définitions ont été empruntées pour des raisons de commodité à F. Gaffiot, *Dictionnaire Latin – Français*, Paris, Hachette, 1934.

<sup>32</sup> G. Genette, *Seuils*, p. 137-138.

Dès lors, même le lecteur un peu jaloux me pardonnera avec raison de demeurer trop longtemps en arrêt devant vos glorieuses prérogatives, car, sans compter les délices spirituelles que je trouve à contempler votre beauté morale exceptionnelle, le salaire que je retire en retour de mon attention à votre conduite exemplaire est le suivant : je comprends comment les autres et moi devons agir<sup>33</sup>.

Cette assertion découvre une autre fonction de la *laus* pour le lecteur anonyme, ce *quispiam invidulus* : la lecture des vertus des dédicataires doit l'inciter à les prendre en modèle, comme Bade le comprend lui-même. Derrière les dédicataires se cachait donc un lecteur-modèle, que le lecteur anonyme se doit d'imiter dans sa vie quotidienne mais surtout peut-être dans la lecture qu'il va faire de l'ouvrage : son attitude doit être, comme celle des vertueux dédicataires, bienveillante.

#### LA NARRATIO

Bade définit ainsi dans le *Compendium*, la *narratio* :

*Narratio est brevis, dilucida et verisimilis rerum gestarum vel quasi gestarum ad causam pertinentium expositio.*

La narration est l'exposé bref, clair et vraisemblable des faits, ou presque, qui ont trait au sujet<sup>34</sup>.

Dans l'épître liminaire aux *Silvae morales*, Bade consacre la *narratio* à l'exposition de son projet :

*Ante omnia autem instituti mei rationem aperiam, quamobrem cultiores litteras in navim hanc constipaverim.*

Or, avant tout, je tirerai au clair le motif de mon initiative, la raison pour laquelle j'ai entassé sur ce bateau des œuvres d'une littérature singulièrement raffinée<sup>35</sup>.

Cette volonté de clarifier son projet pour qu'il soit bien compris et correctement perçu par le lecteur correspond plutôt aux attributions de la préface, « dont la fonction cardinale est d'assurer au texte une bonne lecture »<sup>36</sup>, qu'à celles de l'épître traditionnelle. Mais si la *narratio* de cette épître possède indéniablement une fonction préfacielle, il est malaisé d'affirmer, selon la grille d'analyse élaborée par G. Genette, pourtant opératoire sur les paratextes modernes, s'il s'agit d'une préface de type allographe ou auctorial<sup>37</sup>. Les *Silvae morales* constituent, en effet, un cas limite : s'il s'agit d'un recueil mêlant des textes d'auteurs variés, Bade a joué un rôle considérable dans son élaboration puisqu'il a lui-même rassemblé les textes, en a sélectionné les extraits et les a regroupés, selon des thèmes moraux, en douze livres, accompagnés d'un riche commentaire. Celui qui était encore professeur guidait ainsi presque mot à mot la lecture des œuvres qu'il citait. Bade profite donc de l'épître liminaire pour justifier son propre projet et nous sommes ainsi face à un texte qui ressort plus à la préface auctoriale qu'à la préface allographe. La justification de son projet implique néanmoins l'expression d'un certain nombre d'attentes concernant la manière dont doivent être lus et perçus les textes du recueil.

<sup>33</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 69. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 213.

<sup>34</sup> Josse Bade, *De epistolis, Titulus X, De narratione*.

<sup>35</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 69. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 213.

<sup>36</sup> G. Genette, *Seuils*, p. 200.

<sup>37</sup> A ce sujet voir G. Genette, *Seuils*, « L'instance préfacielle », p. 164-198.

La *narratio* en tant que justification vient compléter et préciser ce que Bade avait annoncé dans l'exorde avec la parabole des talents. Le projet éditorial de Josse Bade doit en effet contribuer à l'illustration de la France et augmenter ainsi le bien commun. Bade, qui a voyagé et étudié en Italie, a une conscience très aiguë de l'importance que peuvent revêtir les études sur un plan politique : c'est la notion, capitale à la Renaissance, de *translatio studii et imperii*. Or, pour que cette *translatio* puisse s'opérer, il faut éduquer le lectorat et c'est justement ce à quoi s'emploie Bade avec son ouvrage. Une vive critique de l'enseignement de son temps l'amène à formuler ce qui deviendra, dans les épîtres liminaires qui suivront, un véritable leitmotiv : apprendre les bonnes lettres en même temps que les bonnes mœurs.

L'exposé des motifs qui ont fait naître le projet est suivi de celui des procédés de sa réalisation. Il convient de noter ici que la modestie est de rigueur et que Bade repasse très naturellement de la première personne du singulier à la première personne du pluriel. Bade se contente en réalité de justifier les autres paratextes éditoriaux. Il accorde une importance particulière à l'explication du titre, et prend soin de légitimer l'ajout d'un index, mais peut-être plus simplement dans l'idée d'en signaler l'existence au lecteur.

#### PETITIO ET CONCLUSIO

Nous traitons ensemble *petitio* et *conclusio*, d'abord à cause de leur brièveté, puis à cause de la similitude de leur contenu. La fonction de la *petitio*, qui consiste dans l'expression d'une requête finale, et celle de la *conclusio*, qui, selon Josse Bade, constitue « la fin d'un discours ou d'une lettre composée avec art, par laquelle nous énonçons ce que nous désirons ou voulons le plus qu'il soit dit ou fait »<sup>38</sup>, sont ici intimement mêlées.

Dans sa *petitio*, Bade sollicite la bienveillance et l'indulgence de ses dédicataires, requête que l'on retrouve dans la plupart des « préfaces » qu'il composera par la suite :

*Coeterum, praestantissima praesidia mea, exoratas velim dominationes vestras si quid confidentius in hac re fecerim, boni aequi consulatis [...]*

Du reste, très éminents patrons, j'oserais supplier vos Seigneuries de faire un bon et équitable accueil à ce que j'aurais pu faire d'un peu audacieux dans cette entreprise<sup>39</sup>.

Cette requête, pour topique qu'elle nous apparaisse aujourd'hui, revêt une importance particulière aux yeux de Josse Bade puisqu'il en fait la matière de sa *conclusio* :

*Valete dulcia praesidia, nostrasque silvas, si quando vacabit, amico pede ingredimini.*

Portez-vous bien, aimables protecteurs, et si jamais vous en avez le loisir, engagez-vous d'un pied amical dans nos silves<sup>40</sup>.

Mais la *petitio* et la *conclusio* ne sont pas destinées aux seuls destinataires officiels et Bade adresse, de manière détournée, un message à l'ensemble de son lectorat :

*[...] spero equidem fore ut omnis juvenus vestrae beneficentiae sese obnoxiam vel ob nostram, quam jampridem vobis dedicamus, lucubrationem fateatur.*

<sup>38</sup> *Conclusio est artificiosus orationis aut epistolae terminus quo quod plurimum optamus aut dictum factumve volumus enunciamus*, Josse Bade, *De epistolis, titulus XII, De conclusione*.

<sup>39</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 215-216.

<sup>40</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 216.

J'espère, du moins, que toute la jeunesse se déclarera l'obligée de votre bienveillance, ne serait-ce qu'à cause du fruit de nos veilles, que nous dédions depuis longtemps à votre nom<sup>41</sup>.

Ainsi, les dédicataires ne sont pas seulement les bienfaiteurs de Bade, mais aussi ceux de la jeunesse qui en constitue le lectorat. L'épître semble donc avoir eu également pour enjeu, sous la plume de Bade, de faire connaître aux jeunes gens, par cet acte public, les personnes qui agissaient en faveur des Belles Lettres et de susciter leur respect pour leurs actions.

La rapide analyse de la « préface » aux *Silvae morales* a montré que ces textes trop souvent et trop simplement appelés « préfaces » peuvent être caractérisés par leur « hybridité » générique. S'ils sont, en effet, construits pour leur composition générale sur le modèle de l'épître classique, les fonctions attachées aux parties canoniques de la lettre sont infléchies par Bade à des fins plus spécifiquement dédicatoires ou préfacielles. Ce n'est probablement qu'en étudiant précisément les différentes caractéristiques génériques mobilisées dans ces textes, que l'on pourra saisir le véritable fonctionnement de ce paratexte aux multiples enjeux.

<sup>41</sup> P. Renouard, *Bibliographie*, p. 70. M. Lebel, *Josse Bade*, p. 216.

## Bibliographie

Bade, J. *De epistolis componendis compendium in Regulae elegantiarum* d'Augustin Dati, Paris, Th. Kerver pour J. Petit et les frères de Marnef, 1501. Version consultable sur le site Gallica de la BnF.

Diu, I., « *Medium typographicum et respublica litteraria* : le rôle de Josse Bade dans le monde de l'édition humaniste », *Le livre et l'historien* : études offertes en l'honneur du Professeur H.-J. Martin, réunies par F. Barbier, A. Parent-Charon, F. Dupuigneret Desroussilles [et al.], Genève, Droz, 1997, p. 111-124.

Genette, G., *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil [points essais], 1987.

Gueudet, G., *L'art de la lettre humaniste*, Paris, Éditions Champion, 2004.

Lebel, M., *Josse Bade, humaniste, éditeur-imprimeur et préfacier*, Louvain, Peeters, 1988.

Renouard, P., *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, Paris, 1908.